vénézuélienne à leur égard, reçoivent des soins médicaux, ont des jeux, sont suffisamment vêtus, et, grâce à la bonne volonté des autorités vénézuéliennes, sont autorisés à transmettre de temps en temps, par télégrammes, des nouvelles à leurs familles.

BATEAU DE LA FONDATION POUR L'ORGANISATION DE TRANSPORTS DE CROIX ROUGE

La *Revue internationale* a annoncé, dans son numéro de mai 1942 [1], la création de la « Fondation pour l'organisation de transports de Croix-Rouge ».

Depuis, la Fondation a acquis son premier bateau, le vapeur belge *Frédéric*, qui se trouvait au port de Casablanca. Ce bateau appartenait à la Compagnie belge Reederei S.A. Pont-Brûlé, Grimbergen, et il a été cédé, pour la durée de la guerre, à la Fondation, en vue d'effectuer des transports de Croix-Rouge dans l'Atlantique.

La Fondation a obtenu pour le bateau le droit de battre pavillon suisse et elle lui a donné le nom de *Caritas I. (hors-texte)*.

Le 22 avril 1942 eut lieu, à Casablanca, la remise solennelle du bateau à son nouveau propriétaire ; la cérémonie était honorée de la présence du consul de Suisse à Casablanca et des représentants des autorités de la marine française.

Le bateau a quitté Casablanca le 6 juin pour Lisbonne, où il est arrivé le 8 juin. A Lisbonne, l'on doit procéder à différentes réparations de manière à permettre au *Caritas I* de faire dans quelques temps sa première traversée au service de la Croix-Rouge. Il transportera en Amérique du Nord des secours et des lettres pour les prisonniers de guerre et internés civils allemands et il rapportera en Europe des secours pour les prisonniers de guerre et internés civils de toutes nationalités, en tenant particulièrement compte des envois destinés aux Belges.

---

[1] Page 323.